

Accessibilité: non conforme

La Communauté de Communes Estuaire et Sillon s'engage à rendre ses sites internet, extranet accessibles conformément à l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005.

Etat de conformité

Le site www.estuaire-sillon.fr n'est pas en conformité avec le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité.

La stratégie et les actions concernant la mise en conformité du site www.estuaire-sillon.fr sont en cours d'élaboration.

Les non-conformité(s) sont énumérées ci-après:

- › L'audit de conformité n'a pas encore été réalisé
- › Le schéma pluriannuel est en cours de réalisation
- › Les actions sont en cours d'élaboration

A venir - Consultez notre déclaration d'accessibilité.

Ce qui est déjà mis en place

Établissement de cette déclaration d'accessibilité

Cette déclaration a été établie le 12 mai 2022.

Retour d'information et contact

Si vous n'arrivez pas à accéder à un contenu ou à un service, vous pouvez contacter le responsable du site internet pour être orienté vers une alternative accessible ou obtenir le contenu sous une autre forme.

- › [Formulaire de contact](#) ou nous adresser directement un mail à communication@estuaire-sillon.fr

Voies de recours

Cette procédure est à utiliser dans le cas suivant.

Vous avez signalé au responsable du site internet un défaut d'accessibilité qui vous empêche d'accéder à un contenu ou à un des services du portail et vous n'avez pas obtenu de réponse satisfaisante.

- › Écrire un message au Défenseur des droits (<https://formulaire.defenseurdesdroits.fr/>)
- › Contacter le délégué du Défenseur des droits dans votre région (<https://www.defenseurdesdroits.fr/saisir/delegues>)
- › Envoyer un courrier par la poste (gratuit, ne pas mettre de timbre) : <https://www.estuaire-sillon.fr/accessibilite-non-conforme-7.html>

Défenseur des droits
Libre réponse 71120 75342 Paris CEDEX 07

Défenseur des droits

Si vous constatiez un défaut d'accessibilité vous empêchant d'accéder à un contenu ou une fonctionnalité du site, que vous nous le signaliez et que vous ne parveniez pas à obtenir une réponse rapide de notre part, vous êtes en droit de faire parvenir vos doléances ou demande de saisine à :

Le défenseur des droits

7 rue Saint-Florentin 75409 Paris cedex 08

Téléphone : 09 69 39 00 00

[Contacter le défenseur des droits via le formulaire en ligne.](#) 



ESTUAIRE ET SILLON
Communauté de Communes

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
ESTUAIRE ET SILLON**

2 Boulevard de la Loire - CS7024
44260 Savenay

HORAIRES :
Accueil du public du lundi au vendredi
9h00 > 12h30
13h30 > 17h00